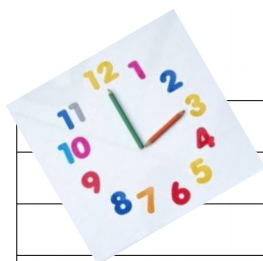




## INFORMATIONS DE RENTRÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022



### HORAIRES DES CLASSES MATERNELLES

Classe de TPS-PS	9h00-11h45 / 13h15-16h30
Classe de MS	8h55-11h45 / 13h15-16h25
Classe de GS	8h50-11h45 / 13h15-16h20

### HORAIRES DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

Classes de CE2 et CM1/CM2	8h55-12h00 / 13h30-16h25
Classes de CP et CE1	9h00-12h00 / 13h30-16h30
Classe de CM1	9h05-12h00 / 13h30-16h35

Les portails de l'école ouvrent à 8h50 et 13h05 en maternelle et 8h50 et 13h20 en élémentaire.

### CALENDRIER SCOLAIRE ANNÉE 2021/2022

Rentrée scolaire	Jeudi 2 septembre 2021.
Vacances de Toussaint	Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021.
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022.
Vacances d'Hiver	Du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022.
Vacances de Printemps	Samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022.
Pont de l'Ascension	Du mercredi 25 mai 2022 au lundi 30 mai 2022
Vacances d'été	Jeudi 7 juillet 2022.



### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

### Dates des réunions de rentrée

Classe de TPS-PS : Gwenola Lecordier / Emeline Bénéteau (atsem)	Vendredi 24/09 à 18h30.
Classe de MS: Leïla Hivert et Carine Pavageau / Simon Ertaud (atsem)	Mardi 21/09 à 18h30.
Classe de GS : Véronique Chauvet / Hamida Bouchlarem (atsem)	Vendredi 17/09 à 18h00.
Classe de CP : Mélanie Thoby	Lundis 13 et 20 /09 à 18h00
Classe de CE1 : Karine Rousseau	Vendredi 17/09 à 18h00.
Classe de CE2 : Justine Dagorn et Lucie Lampérière	Vendredi 10/09 à 18h00.
Classe de CM1: Sabine Manigaud	Lundi 20/09 à 18h00.
Classe de CM1-CM2 : Olivier Morice et Lucie Lampérière	Mardi 14 septembre à 18h30.
Jour de décharge de direction : le vendredi	

## **LES PARTENAIRES DE L'ECOLE**

Dans son fonctionnement, l'école ne saurait remplir pleinement sa mission sans la participation et la coopération de nombreux partenaires :

- ✓ La municipalité de Saint-Philbert de Bouaine
- ✓ La communauté de communes Terres de Montaigu
- ✓ L'Amicale Laïque
- ✓ Les représentants de parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole
- ✓ L'accueil périscolaire
- ✓ L'Association de Gestion du Restaurant Scolaire
- ✓ La bibliothèque communale

## **L'ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE**

L'élection aura lieu le vendredi 8 octobre 2021.

Deux représentants de parents d'élèves seront élus par classe (un titulaire et un suppléant).

Le vote se fera uniquement par correspondance au moyen du matériel de vote distribué préalablement dans les cahiers de liaison.

Toute personne intéressée par une candidature peut le faire savoir à l'enseignant de son enfant ou auprès des parents élus l'année dernière ( [parents.eleves.jacquesgolly@gmail.com](mailto:parents.eleves.jacquesgolly@gmail.com) ).

## **LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Par le biais de son affiliation à l'Office Central de Coopération à l'Ecole de la Vendée (OCCE 85), l'école bénéficie d'une coopérative scolaire qui lui permet de posséder un compte bancaire propre. Ce compte est principalement alimenté par la subvention versée annuellement par l'Amicale Laïque, le produit des activités éducatives (différentes participations financières demandées aux familles pour les sorties scolaires par exemple), les dons volontaires versés par les familles.

La coopérative scolaire sert à financer de multiples activités pédagogiques (sorties scolaires, ateliers cuisine, achat de petit matériel spécifique...).

A l'école Jacques Golly, il n'y a pas de participation financière obligatoire à la coopérative scolaire. En revanche, les familles qui désirent soutenir financièrement la coopérative peuvent le faire en libellant leur chèque à l'ordre de la Coopérative Scolaire Jacques Golly.

Retrouvez toutes les informations utiles et la vie de l'école sur notre site internet :

**<http://passerelle2.ac-nantes.fr/jacquesgolly>**

*L'EQUIPE PEDAGOGIQUE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE SCOLAIRE !!*